



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Métiers de l'exposition et technologies de l'information

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'exposition et technologies de l'information. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02039790

**HAL Id: hceres-02039790**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039790v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de l'exposition et technologies de l'information

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) de l'Université de Franche-Comté - UFC intitulée *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Métiers de l'exposition et technologies de l'information (METI)*, représente une formation de 3<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement supérieur. Sa caractéristique, par rapport aux formations comparables dans l'Est de la France, est de proposer une spécialisation en art contemporain ou en patrimoine. L'association entre projets culturels, métiers de l'exposition et technologies de l'information est ambitieuse, articulant réflexion et action au service des populations régionales.

Les professionnels du secteur sont impliqués dans le processus de la formation. En effet, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Franche-Comté est à l'initiative de cette formation et les concepteurs de la LP METI ont dès le départ favorisé la constitution d'une équipe pédagogique largement ouverte aux professionnels.

Les diplômés sont destinés à devenir assistant artistique, attaché de conservation, chargé de valorisation, agent de développement touristique, etc. Les employeurs potentiels sont les musées, les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), les collectivités territoriales, etc.

## Synthèse de l'évaluation

La LP METI a pour objectif de proposer aux institutions culturelles des diplômés formés aux métiers de l'exposition et aux technologies de l'information. Son ambition est donc nettement professionnelle et c'est ce qui explique l'importance que prennent les membres du monde professionnel dans l'équipe pédagogique (20 intervenants extérieurs dont 13 de manière régulière). Les contenus des enseignements représentent une diversité de domaines (muséologie, art contemporain et patrimoine - management culturel - communication et arts visuels - sémiotique de la représentation et institutions culturelles). Toutefois les enseignements relevant de la protection du patrimoine et des technologies de l'information sont relativement absents, alors que ces domaines apparaissent dans l'intitulé de la LP.

La participation des étudiants à la mise en place d'actions sur le terrain (exposition, assistance au montage, etc.), lors du projet tuteuré (semestres 1 et 2) ou du stage de 16 semaines (semestre 2) leur permet l'acquisition des compétences professionnelles visées. L'articulation entre les aspects pratiques et théoriques est lisible, avec un souci d'adapter la formation à l'actualité culturelle locale et à ses besoins.

L'équipe pédagogique est constituée d'un responsable de formation, de plusieurs enseignants-chercheurs et d'un certain nombre de représentants du monde professionnel qui interviennent en fonction de leurs compétences respectives. La cohérence de la formation est garantie par des réunions régulières du Conseil pédagogique (trois fois par an) et du Conseil de perfectionnement (une fois par an), par un effort en terme de suivi des étudiants (accueil de rentrée, voyage de début d'année) et par une cohésion au sein d'un effectif délibérément réduit (14 inscrits en 2011-2012, 16 en 2012-2013 et 2013-2014, 13 en 2014-2015). Ce sont probablement ces trois paramètres qui expliquent le taux remarquable de réussite au diplôme (proche de 100%) et la quasi inexistence d'abandons ou d'échecs.

L'insertion professionnelle des diplômés semble efficace (dans les métiers de la culture et du patrimoine), même si on peut déplorer le manque de fiabilité des dispositifs mis en place pour mesurer l'insertion des étudiants ou leur poursuite d'études, surtout concernant des effectifs aussi réduits. Des enquêtes précises et régulières seraient à mener. L'insertion semble surtout s'effectuer en région Franche-Comté (ville de Besançon, Conseil départemental, musées, etc.). On peut regretter le manque d'ouverture au niveau national, voire international.

C'est certainement sur ce dernier point que les efforts devraient se porter car l'existence d'accords internationaux (Lausanne, Neuchâtel) et la situation de la ville de Besançon (proche de l'Allemagne et de la Suisse) pourraient permettre

aux étudiants d'étendre à la fois leurs compétences (stages) et leurs zones de recherche d'emploi. Former à la « Protection du patrimoine culturel », aux « Métiers de l'exposition » et aux « Technologies de l'information » devrait garantir aux étudiants, dans des secteurs d'activité de plus en plus marqués par la dimension européenne, une ouverture internationale importante. Or les cours de langue sont limités, les échanges Erasmus absents, les stages à l'étranger inexistantes, les visites de grandes expositions internationales manifestement impossibles. Il est nécessaire que la formation engage une réflexion permettant le développement d'une stratégie à l'international.

Ces difficultés sont partiellement imputables aux difficultés financières et pédagogiques de la formation. En effet, il n'existe pas de secrétariat dédié, des enseignants sont trop peu nombreux, la coordination des cours est assurée par un étudiant vacataire, etc. Pour autant l'équipe pédagogique est parvenue à imaginer une formation qui reste attractive pour les étudiants, en prise avec l'actualité culturelle, en partenariat avec les acteurs du monde professionnel et en contact avec les anciens diplômés.

Points forts :

- La LP *METI* est à la fois pratique (terrain) et universitaire (cours académiques), cherchant à répondre à l'actualité culturelle locale en développant des compétences spécifiques (muséographie, médiation, histoire de l'art, etc.). Il faut noter l'important investissement des enseignants-chercheurs et des professionnels locaux dans la formation.
- La formation est en prise directe avec le monde professionnel, avec ses besoins, ses évolutions, la variété des métiers qu'il offre.

Points faibles :

- Les ressources financières insuffisantes limitent les voyages d'étude, les sorties sur le terrain et les interventions extérieures. L'ouverture internationale, en particulier, est trop faible pour une licence qui cherche à s'adapter aux évolutions de l'art et de la culture.
- Un dispositif de suivi des diplômés (précis et systématique) manque véritablement. Sa mise en place permettrait de mesurer avec précision leur insertion dans le monde professionnel (nature de l'emploi, domaine, durée, etc.), d'autant que les effectifs sont peu élevés.
- L'intitulé de la LP *Développement et protection du patrimoine culturel*, spécialité *Métiers de l'exposition et technologies de l'information* ne correspond pas complètement au contenu des enseignements, notamment pour la « protection du patrimoine » et les « technologies de l'information ».

Recommandations :

- La licence professionnelle *METI* gagnerait à développer les relations avec ses partenaires européens, notamment suisses et allemands. Les étudiants pourraient élargir leur horizon de réflexion et de recherche d'emploi à ces espaces frontaliers.
- Le suivi des diplômés est approximatif, d'autant que les cohortes sont limitées. Un suivi à la fois quantitatif et qualitatif de bonne qualité permettrait de mettre en évidence la nature des emplois occupés.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est relativement bien adaptée à l'objectif qui est d'offrir aux institutions culturelles la possibilité d'employer des diplômés formés aux métiers de l'exposition et aux technologies de l'information. On note en particulier, de la part de l'équipe pédagogique, une adaptation permanente des contenus de formation à cet objectif. A ce titre, la LP <i>METI</i> est à la fois pratique (stages, outils techniques) et universitaire (disciplines académiques). Cependant l'articulation entre les concepts de « développement et protection du patrimoine culturel » et la spécialité proprement dite n'apparaît pas clairement dans les contenus de formation. De plus, la méthodologie des partenariats et la démarche participative avec les publics concernés n'apparaissent pas non plus avec précision.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La spécificité de la LP <i>METI</i> par rapport aux autres formations du même type (Dijon, Strasbourg) consiste en sa spécialisation vers l'art contemporain ou le patrimoine. De ce point de vue, elle parvient à se distinguer des formations comparables.</p> <p>De nombreuses conventions ont été signées avec des établissements culturels : musées, FRAC, etc. Mais le manque de moyens dont dispose cette licence et son objectif d'insertion professionnelle amènent à centrer la démarche pédagogique sur le champ local (pas de voyage d'étude, peu de sorties sur le terrain).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée de 9 enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent 20 intervenants extérieurs (dont 13 réguliers). Le pilotage est conduit par un enseignant-chercheur et un responsable des unités d'enseignement. La coordination est assurée par un ancien étudiant vacataire, ce qui est insatisfaisant, comme le souligne l'équipe pédagogique. Plusieurs réunions ont lieu chaque année : 3 réunions plénières (tous les intervenants, dont un étudiant) en début, milieu et fin d'année, et une réunion du Conseil de perfectionnement. Il n'existe pas de secrétariat dédié.</p> <p>L'équipe pédagogique comprend des compétences diversifiées. Les différents universitaires dispensent des contenus variés (muséographie, gestion des publics, anglais, sémiotique, philosophie de l'art, etc.). Quant aux professionnels, ils représentent les collectivités publiques (Etat ou territoriales) ou encore les associations culturelles et viennent de territoires divers (Montbéliard, Vesoul, Belfort, Caen, Cherbourg, Besançon, Paris). Ils sont associés à la construction du programme de formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif des étudiants est délibérément faible (environ 14 inscrits par an, 13 en 2015-2016 dont 2 en formation continue). Il connaît une baisse tendancielle (il est passé de 25 à 13 entre 2010 et 2015), suivant en cela les recommandations formulées lors de la précédente évaluation de l'AERES. Les échecs et les abandons sont rares, le nombre de diplômés est très satisfaisant (12 diplômés pour 13 inscrits en 2014-2015).</p> <p>Concernant la poursuite d'études, quelques cas d'orientation vers les masters de l'UFC sont à signaler. Mais les diplômés de la LP <i>METI</i> ont davantage tendance à tenter une insertion dans le monde du travail (musées, FRAC, conseil régional, etc.). Il n'existe pas de données générales chiffrées et fiables, ce qui est regrettable. Le très faible nombre de réponses au sondage sur l'insertion professionnelle ne permet pas d'en avoir une vision précise.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche n'est pas l'objectif central de la formation. De fait, elle n'est pas représentée dans les programmes. Mais la méthodologie de projet sur un lieu professionnel engage une démarche professionnelle rigoureuse.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation représente sans aucun doute le point fort de cette LP dont l'équipe pédagogique est largement ouverte aux intervenants extérieurs et qui débouche vers différents métiers : assistant artistique, attaché de conservation, chargé de valorisation, agent de développement touristique, etc. Un tuteur référent à l'université, un autre dans la structure d'accueil des stages ainsi que la présence d'anciens étudiants dans l'équipe pédagogique favorisent la professionnalisation. Cependant il reste difficile de percevoir les bénéfices pour les étudiants de la présence de professionnels dans la formation. En particulier les outils d'une formation professionnalisante (par exemple suivi d'un cahier de bord personnalisé) ne sont pas toujours explicites. En revanche une aide à la construction d'un <i>curriculum vitae</i>, à la rédaction de lettres de candidature ou à la présentation d'un entretien est proposée, ce qui constitue un élément facilitant l'insertion professionnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La durée du stage est de 16 semaines (S2), s'y ajoute un projet tuteuré de 150h (S1 et S2). Ces deux temps sont évalués par une soutenance du rapport de stage et un compte rendu du projet tuteuré. La relation pendant le stage entre le référent universitaire et le référent de la structure d'accueil n'est pas suffisamment précisée (bilan intermédiaire, rencontre sur la structure d'accueil, analyse de pratiques, etc.).</p>

	<p>Il existe une certaine incohérence concernant les stages qui sont présentés comme « fortement conseillés » et/ou comme « obligatoires ». Peut-être s'agit-il simplement d'un problème de désignation car le stage est successivement appelé projet tuteuré, projet d'insertion, pratique de terrain, stage de fin d'étude, etc. S'agit-il toujours du même dispositif?</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international n'est pas une dominante de cette LP. Certes, des stages à l'étranger sont encouragés, notamment vers certains partenaires privilégiés (Lausanne, Neuchâtel). Mais aucune information précise n'est apportée à ce sujet. Par ailleurs, il n'existe pas de certification en langue. Un intervenant en anglais fait cependant partie de l'équipe pédagogique.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement des étudiants se fait sur dossier et entretien. Il représente environ 15 étudiants admis par an depuis 2011. Le nombre de candidatures n'est pas précisé, ce qui ne permet d'estimer l'attractivité de la formation. Cette politique de recrutement restreint est justifiée par les responsables de la LP dans l'objectif d'assurer une formation de qualité et une bonne insertion professionnelle des diplômés.</p> <p>L'origine des étudiants est variée : BTS, IUT, licences de l'UFC, écoles d'art, etc. La répartition est équilibrée : un tiers des étudiants vient des cursus DUT et BTS, un tiers des écoles des arts, un tiers des autres licences et 2 à 3 candidats relèvent de la formation continue (ils peuvent bénéficier d'un dispositif de VAE).</p> <p>Des heures de tutorat sont disponibles pour les étudiants en début d'année (tuteur étudiant ou enseignant), tout comme est mis en place un livret d'accueil et est organisé un voyage d'intégration (la cohésion de groupe est considérée comme un élément de la réussite de chaque étudiant). Les outils proposés sont validés par l'absence d'abandon au cours de la formation (il n'existe pas de toute façon de réorientation possible en cours d'année) et par le taux élevé d'obtention du diplôme.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Une certaine importance semble être accordée aux TICE, dans l'enseignement comme dans la réalisation de travaux par les étudiants. Cependant peu de renseignements sont communiqués à ce sujet, ce qui est regrettable pour une LP intitulée « Métiers de l'exposition et technologies de l'information ».</p> <p>Les étudiants ont accès à une salle dite « d'auto-formation », c'est-à-dire une salle de cours et de travail, réservée à la LP METI et équipée de matériel informatique.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Chaque unité d'enseignement est évaluée par un ou plusieurs exercices oral et écrit, en contrôle continu. Deux évaluations se dégagent par leur importance : le rapport de projet tuteuré (S1) et le rapport de stage (S2). Des évaluations certificatives et des évaluations transversales complètent ce dispositif, ce qui permet à l'étudiant d'estimer sa progression tout au long de son parcours. Il est dommage que les modalités du fonctionnement des jurys ne soient pas explicitées.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences acquises par les étudiants au cours de leur formation semblent reconnues dans le monde professionnel, notamment en matière de communication et de conduite de projet. Mais sur ce point, l'argumentaire du dossier est relativement flou.</p> <p>Il n'existe pas de grille spécifique d'analyse des compétences (ou de portefeuille de compétences par exemple), ce que reconnaissent et regrettent les responsables pédagogiques.</p>
Suivi des diplômés	<p>L'analyse de l'insertion professionnelle est un véritable pari s'agissant d'un secteur d'activité mouvant où les projets culturels sont portés par des collectivités locales ou des associations dépendant de subventions et ne sont donc pas toujours pérennes. Il existe toujours des difficultés à cerner les possibilités d'emploi. Toutefois les titulaires de la LP METI semblent bénéficier d'une insertion professionnelle correcte au sein d'institutions culturelles (Musée des maisons comtoises à Nancray, Pavillon des sciences à Montbéliard, FRAC, Conseil régional, Musée du temps, etc.). Il n'est pas possible d'avancer une appréciation plus précise du fait du manque de données chiffrées fiables, tant en ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés que leur éventuelle poursuite d'études.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le Conseil de perfectionnement est ouvert aux enseignants-chercheurs, aux intervenants extérieurs issus du monde professionnel et aux étudiants (un représentant). Il se réunit une fois par an pour réviser les contenus de formation et intégrer les demandes du monde professionnel ou l'actualité culturelle (réajustement du cursus et bilan annuel).</p> <p>Il n'existe pas d'enquête formelle auprès des étudiants s'agissant de l'évaluation des enseignements mais le petit effectif favorise une relation de proximité avec l'encadrement et un réajustement permanent de la formation au regard de cette relation de proximité (réunions hebdomadaires avec le responsable de formation).</p>
---	---



# Observations de l'établissement

## Observations

Intitulé de la formation : **LP Métiers de l'Exposition et Technologies de l'Information**

Nous remercions les experts pour leur évaluation et souhaitons apporter quelques éléments d'observation.

**Les technologies de l'information** sont bien présentes dans les enseignements de notre LP (/ pages 3 et 4) : les étudiants apprennent à manier les logiciels de traitement d'image et de mise en page (suite Adobe), de montage de vidéos (ex. création de teaser promotionnel pour les événements culturels sur lesquels ils travaillent), ils travaillent sur les réseaux sociaux et les usages du numérique dans les musées et structures culturelles ; nous renforçons ce dernier aspect dans la future maquette.

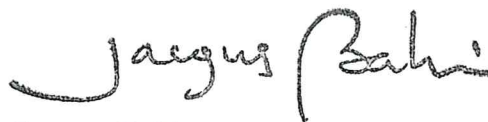
**Projets tuteurés, stages, pratiques de terrain** : tous ces éléments font partie de notre LP. Le projet tuteuré principal s'accompagne d'interventions sur les terrains culturels régionaux en fonction de l'actualité des institutions et des lieux culturels. Le référent universitaire des projets tuteurés comme des stages est un EC qui s'implique réellement dans le projet en aidant les étudiants dans diverses étapes (suggestions, relectures, participation aux réunions, etc.) ; le référent dans la structure d'accueil est un professionnel en charge du projet d'exposition ou autre faisant l'objet du stage (/ question sur le rôle des référents, page 5, en bas).

**Nombre de candidats** (page 5, recrutement) : nous recevons en général 40 à 50 candidatures de toute la France. Nous en convoquons 20 à 25 pour en retenir 15.

Fait à Besançon, le 30 juin 2016



Le Président,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jacques Bahi'.

Jacques Bahi